

# Le nouvel horaire

Autor(en): **F.R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **4 (1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823773>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le nouvel horaire

Le changement d'horaire a lieu comme d'habitude le 15 mai. Les nouveaux tableaux de la marche des trains n'apportent, en général, cette fois, que peu de modifications, la crise économique n'encourageant pas les administrations ferroviaires à augmenter leurs prestations. Seule la ligne de Delémont à Delle qui vient d'être électrifiée voit son service des trains amélioré dans une sensible mesure. Pour les parcours du Jura-Sud, les C. F. F. laissent entrevoir qu'il ne sera pas possible d'obtenir des changements importants avant leur électrification.

Voici ce qu'apporte le nouvel horaire :

### 1. Ligne Bâle-Delémont-Bienne.

a) Du lundi au vendredi, un nouveau train 1763 circule entre Bienne et Delémont, avec arrêt à toutes les stations. Départ de Bienne à 11.08 h. Arr. à Delémont à 12.05 h.

b) Les dimanches, du 4 juin au 10 octobre, des trains accélérés de sports sont à la disposition des touristes bâlois, selon l'horaire suivants :

**Aller** : 1754 Bâle dép. 6.08, Delémont 6.54/59, Moutier arr. 7.13. Continuation sur Saignelégier et Porrentruy dès Delémont et sur Sonceboz et Gännsbrunnen dès Moutier par trains ordinaires.

**Retour** : 1785 Moutier dép. 18.55, Delémont 19.08/13, Bâle arr. 20 h.

c) Plusieurs trains omnibus ont une marche améliorée sur la ligne Delémont-Bâle.

### 2. Ligne Delémont-Delle.

a) Les nouveaux trains suivants sont introduits :

**1670** Porrentruy dép. 11.10, Delle arr. 11.37.

**1672** Delémont dép. 11.15, Porrentruy 11.57/12.08, Delle arr. 12.31.

**1676** le dimanche et jours de fête du 21 mai au 1<sup>er</sup> octobre et du 8 avril au 13 mai : Delémont dép. 13.35, Porrentruy 14.20/30, Delle arr. 14.54. Ce train circule en lieu et place du 1674 partant de Delémont à 12.10.

**4674** St-Ursanne dép. 17.25, Porrentruy 17.53/18.15, Boncourt arr. 18.34.

**1667** Boncourt dép. 7.10, Porrentruy arr. 7.40.

**1671** Porrentruy dép. 12.11, Courgenay arr. 12.18.

**1681** Delle dép. 18.40, Porrentruy 19.15/35, Delémont arr. 20.12.

En outre le direct **132** s'arrêtera en été à Glovelier à 21.09 pour assurer la correspondance des Franches-Montagnes.

### 3. Ligne Delémont-Sonceboz.

Pas de changements importants. A noter cependant que le dernier train de Delémont à Sonceboz est avancé de plus de 20 minutes. Sur le parcours Delémont-Moutier et vice-versa, la surtaxe est partiellement supprimée dans les trains directs 207 et 222.

### 4. Ligne Bienne-Sonceboz-La Chaux-de-Fonds.

Ici non plus, il n'y a pour ainsi dire pas de changements. Seule La Heutte a obtenu une petite faveur pour le service des abonnés.

**5. Ligne Bienne-Neuchâtel.**

Une seule modification est à signaler : désormais les trains directs 112 et 117 marcheront un mois de plus, c'est-à-dire du 15 mai au 31 octobre (au lieu du 7 octobre).

**6. Ligne Moutier-Soleure.**

La compagnie du Moutier-Soleure a de nouveau apporté à son horaire d'intéressantes améliorations qui faciliteront encore les relations du Jura avec l'ancien canton et la Suisse centrale. Il est bon de rappeler que les Jurassiens peuvent maintenant utiliser avec avantage cette ligne pour se rendre dans la capitale.

L'électrification a permis l'établissement de très bonnes correspondances. Ainsi la meilleure voie pour se rendre le matin du Jura-Nord dans le canton de Fribourg passe par Soleure.

Il est d'ailleurs possible d'obtenir maintenant aux principales stations des billets circulaires pour Thoune et pour Berne valables par Soleure et par Bienne.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de l'horaire, les modifications étant trop nombreuses.

**7. Régionaux jurassiens.**

Les administrations de chacun des chemins de fer régionaux du Jura font leur possible pour donner satisfaction à la population. Elles sont, pour le moment, toutes plus ou moins aux prises avec des difficultés budgétaires et elles ne peuvent multiplier le nombre des trains comme elles le voudraient. Il faut constater que leur effort pour être agréable au public est manifeste et qu'elles maintiennent en général au moins les services existants en cherchant à ajuster toujours mieux les correspondances.

Nous ne pouvons pas non plus indiquer ici toutes les modifications intervenues dans la marche des trains.

En résumé, la crise économique fait subir au développement des horaires un temps d'arrêt. Espérons que bientôt, la marche en avant pourra être reprise.

F. R.

---

---

Le prochain Numéro paraîtra le 15 juin 1933 au lieu du 15 juillet et sera consacré au

Tourisme dans le Jura

---

---